

## Actualisation du protocole sanitaire en entreprise

# PROCOLE NATIONAL POUR ASSURER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES SALARIÉS EN ENTREPRISE FACE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

Actualisé au 16 octobre 2020

COVID-19



[Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion](#) a actualisé son « Protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de Covid-19 », le 16 octobre 2020.

Les évolutions principales sont les suivantes :

- incitation au télétravail (P5)
- restauration collective (P6)
- évolution zonage (P7 et 8)
- gestes barrières/ convivialité (P10)

# **PROTOCOLE NATIONAL POUR ASSURER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES SALARIÉS EN ENTREPRISE FACE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19**

**Actualisé au 16 octobre 2020**

**COVID-19**

